

Montréal, le 9 septembre 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

Me Yves Fréchette  
Hydro-Québec - Affaires juridiques  
75, boulevard René-Lévesque  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation des Normes de conduite de Transport  
Dossier de la Régie : R-4162-2021**

---

Cher confrère,

Dans sa lettre du 29 juillet 2022 déposée dans le dossier mentionné en objet, le Transporteur indique qu'il apprécierait la tenue d'une séance de travail, en présence de tous les participants, afin qu'il puisse présenter sa preuve documentaire. À cette fin, il serait accompagné des experts des firmes Guidehouse et Deloitte qui présenteraient leurs rapports. Les représentants de l'IGOPP seraient également présents afin de présenter leurs rapports.

La Régie de l'énergie (la Régie) retient la proposition du Transporteur et **fixe la date du 30 septembre 2022 pour la tenue de ladite séance de travail** qui aura lieu dans les locaux d'Hydro-Québec, eu égard au déménagement de la Régie dans ses nouveaux locaux à cette même date. Elle confirme, par ailleurs, la participation des auteurs du rapport de l'IGOPP à cette séance.

À cette fin, la Régie demande au Transporteur de mettre en place les services de traduction de l'anglais vers le français pour la présentation de la firme Guidehouse. Elle lui demande également de transmettre les coordonnées du lieu précis de la séance et toute informations pertinente à cet égard au plus tard le 23 septembre 2022.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Véronique Dubois**

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd